

GRAND SUD

Aveyron. La polémique fait rage à Villefranche-de-Panat où la mairie veut vendre le stade pour créer des emplois.

Terrain de foot contre fromagerie à Villefranche

Les joueurs de football seront bientôt privés du terrain à Villefranche-de-Panat ? Lors du dernier conseil municipal, le maire Pierre Raynal a confirmé que la commune allait céder le stade pour l'euro symbolique à la Fromagerie du Lévezou. Avec le feu vert du conseil municipal le maire avait signé, en 2001, une promesse de vente valable 10 ans. En juin 2008, La Fromagerie du Lévezou a informé le maire qu'elle souhaitait concrétiser cette promesse.

Sans terrain pas de football à Villefranche, mais sans fromagerie... pas d'emplois. Maire et opposition se renvoient la balle.

Aujourd'hui, l'opposition municipale hausse le ton : car en 2001, le feu vert municipal – unanime – à la transaction était subordonné au transfert du stade au terrain communal « Notre Dame des Chênes ». Or, ce terrain voit actuellement la construction d'un lotissement ! S'élevant contre la perspective que Villefranche-de-Panat ne possède plus de stade, Geneviève Gimenez, élue d'opposition, souligne par ailleurs que « le stade fait partie du



Le stade de Villefranche-de-Panat surplombe le site de La Fromagerie du Lévezou. Photo DDM.

domaine public et par conséquent ne peut être vendu ». Par conséquent, la promesse de vente serait nulle.

« SANS TERRAIN, PAS DE PROJET... »

De son côté le maire Pierre Raynal considère que le stade peut – au contraire – parfaitement être vendu puisque le terrain est situé sur le domaine privé de la commune.

Mettant en avant le projet d'exten-

sion de la Fromagerie de Lévezou, qui selon lui créeraient des caves naturelles dans le sous-sol du stade, et dont les activités porteraient l'effectif employé de 30 à 50 personnes, il entend concrétiser cette vente, dont la date ne serait pas encore arrêtée.

Y aura-t-il toutefois un nouveau stade dans la commune, en remplacement de celui cédé ? « Tout est ouvert. Le football dispose déjà d'autres terrains de l'Entente Ras-

franche-de-Panat ne permettra peut-être pas de créer un nouveau stade. Il faudra me démontrer qu'il existe un besoin. Rien n'est décidé », indique Pierre Raynal. Pour sa part, M. Muller, responsable de Papillon, joint hier, n'a pas souhaité évoquer le contenu du projet d'extension, affirmant toutefois : « Si on a le terrain on fait le projet, sinon, il n'y aura pas de projet d'extension à Villefranche-de-Panat ».

B.-H. Saint-Paul



La population d'ours est estimée à une vingtaine d'individus dans les Pyrénées. Photo D. R.

Justice. Arrêt du Conseil d'Etat.

Les opposants à l'ours déboutés

Dans une décision rendue le 23 février dernier, le Conseil d'Etat a rejeté, définitivement, la requête de suspension de l'introduction d'ours slovène, déposée, en 2006, par une trentaine d'associations, des communes des Pyrénées et le conseil général de l'Ariège.

Tout en indiquant que l'intervention des requérants est recevable, la juridiction, dans ses considérants rappelle, notamment que « les ours slovènes et les ours pyrénéens appartiennent à la même espèce, Ursus arctos, que le plan de réintroduction de l'ours dans les Pyrénées a été précédé d'études relatives aux expériences menées dans d'autres états européens et qu'une évaluation approfondie des conséquences de cette réintroduction a été réalisée ».

Le Conseil d'Etat souligne que « le maintien d'effectifs suffisants pour éviter la disparition à court terme des ours dans le massif pyrénéen participe de la préservation de la diversité biologique et constitue un objectif d'intérêt général ».

Pour l'association de défense de l'ours dans les Pyrénées, Pays de l'ours-Adet « une fois de plus, le Conseil d'Etat rappelle le caractère légal, démocratique et raisonnable des lâchers d'ours dans les Pyrénées ».

L'avenir de la population n'étant toujours pas assuré l'association Pays de l'ours-Adet renouvelle sa demande de nouveaux lâchers d'un ou deux ours chaque année. La population ursidée est estimée, à ce jour, à une vingtaine d'individus.

Jean-Jacques Dard

Albi. Fondation La Dépêche du Midi.

Des parrains pour des étudiants du lycée Rascol



De gauche à droite: Marie-France Marchand-Baylet, Jean-Louis Chaussende et Jean-Luc Coisy. Photo DDM, Michel Labonne

Une classe de BTS du lycée Rascol d'Albi va bénéficier du soutien de la Fondation La Dépêche du midi et de la Fondation KPMG. La convention de parrainage a été signée hier en fin d'après-midi au sein de l'établissement qui compte 1 900 élèves. Les étudiants de l'1^{re} année de comptabilité et gestion des organisations vont pouvoir profiter de ce sérieux coup de pouce qui peut leur ouvrir des portes pour décrocher un stage d'été ou une bourse.

La convention a été signée par le

proviseur du lycée Rascol, Jean-Luc Coisy, la présidente de la Fondation La Dépêche du Midi Marie-France Marchand-Baylet et le président de la Fondation KPMG Jean-Louis Chaussende. KPMG est un important cabinet de conseil, audit et expertise comptable. Sa fondation met en relation sous forme de tutorat, des jeunes salariés de l'entreprise avec des lycéens et étudiants. C'est la première fois que cette fondation vient en aide à des jeunes d'un lycée de l'académie de Toulouse.

Social. Contre une « délocalisation ».

Les salariés de Roquefort bloquent les caves

Les salariés de l'atelier de fromage fondu (SIF) de la Société des caves de Roquefort, verrouillaient hier l'accès du centre d'expédition. Plus de 200 personnes se sont rassemblées pour dénoncer le transfert de cette activité vers Lons-le-Saulnier. Fermeture menaçant directement 26 emplois

et plus selon les représentants syndicaux. Ces derniers craignant pour les activités en aval de cette unité de production qui à termes pourraient payer le prix fort de cette « délocalisation ». Tout au long de la journée, de nombreux élus sont venus porter leur soutien aux grévistes.

Toulouse. Concours de l'interprofession Sud-Ouest.

Palme d'or aux vins de Gaillac

Le lycée hôtelier de Toulouse Occitanie a savouré la semaine passée le fait d'être la plus délicieuse cave des vins du Sud-Ouest lors de la 14^e édition du concours de l'interprofession des vins et spiritueux. 600 échantillons représentant toutes les appellations de la grande famille viticole Sud-Ouest sont passés entre les papilles des 150 membres du jury, des œnologues, des vignerons, des cavistes, des négociants, des passionnés du fruit de la vigne et des élèves sommeliers de l'établissement toulousain. Avant l'heure du verdict, Michel Deffrancis, le président de l'interprofession, remettait un prix spécial du jury au restaurant Le Can-



Ils étaient 150 dans le jury.

to de Saint-Simon, lauréat 2009 du prix Lucien-Vanel pour la carte la plus charpentée des vins du Sud-Ouest.

148 médailles ont été ensuite décernées, dont 58 d'or, 54 d'argent et 36 de bronze.

En rouge, Cahors décrochait la palme avec neuf récompenses du plus beau métal devant Gaillac avec cinq, qui était césarisé pour les blancs avec quatre titres juste devant les Côtes de Gascogne avec trois. Sur un global blanc-rouge-rosé, c'est Gaillac qui montait sur la plus haute marche du podium avec 11 distinctions royales devant Cahors (9) et les Côtes de Gascogne (5). La perle du concours reviendra à Marcillac, qui, sur ses trois vins présentés, obtiendra le carton plein de trois médailles d'or.

Laurent Conreur

Landes.

Les pros du bois en colère

Réunie hier à Sabres dans les Landes l'interprofession du bois en Aquitaine envisage une manifestation d'ampleur sur les lieux de la tempête Klaus. « L'Etat n'a pas pris conscience de l'importance de la catastrophe économique et écologique qui a touché notre filière ». Les exploitants sont en colère face à la gestion de crise du gouvernement, et « entendent tenir sur les 630 millions d'aide pour le plan chablis qu'il demandent, soit 200 millions de plus que ce qui est proposé par l'Etat; Si nous n'obtenons pas cette somme calculée au plus juste, nous laisserons la forêt telle qu'elle est ». De quoi inquiéter les patrons des 1200 entreprises de la région et leurs 34000 employés qui travaillent dans cette filière.

Prestataires et décideurs

se donnent rendez-vous au Salon de l'Événementiel, de la Communication, et du Tourisme d'Affaires

18 & 19
MARS 2009

ECTA
Sud

CRÉATION D'ÉCO-ÉVÉNEMENTS
SOIRÉE « GREEN »

ESPACE DIAGORA, TOULOUSE LABÈGE · WWW.ECTASUD.COM

